

## CHRONIQUE MUNICIPALE – AVRIL ET MAI 2024



### 30 AVRIL – DATE LIMITE POUR RANGER LES ABRIS TEMPORAIRES

L'hiver a été plutôt clément cette année et le peu de neige reçue a fondu rapidement. Tant mieux! Si votre abri temporaire « trône » toujours dans votre entrée, nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 30 avril pour procéder à son démontage. Merci !

### CUEILLETTE DES ENCOMBRANTS ET GROS REBUTS - MERCREDI LE 8 MAI



Votre grand ménage du printemps est déjà réalisé (chanceux !) et vous avez des matériaux et vieux meubles à vous débarrasser qui encombrant votre garage et votre sous-sol?

Ne manquez pas la prochaine collecte des gros rebuts prévue le mercredi 8 mai. Nous vous demandons de déposer, la veille, tous vos rebuts au bord du chemin. À noter que la quantité ne doit pas excéder **3 mètres cube**. Également, **vous ne pouvez pas disposer** des matériaux et objets suivants :

Pneus - matériaux de construction - fenêtres - bombones de propane - contenants de peinture, d'huile ou de liquide corrosif - ballots de branches, sacs de feuilles mortes ainsi que les articles contenant du fréon (congélateur, réfrigérateur, climatiseur). **Ces rebuts ne seront pas ramassés et doivent être apportés à l'Écocentre de Rivière-du-Loup qui est déménagé au 35, rue Henry-Percival-Monsarrat (Parc industriel, secteur St-Ludger)**. Les heures d'ouverture sont du **lundi au samedi de 8 h à 16 h**. Il est obligatoire de séparer vos matières avant d'arriver à l'écocentre et d'arriver au moins quinze minutes avant la fermeture.

### LUNDI 20 MAI – FÊTE NATIONALE DES PATRIOTES

Prendre note que le Bureau Municipal sera fermé le **lundi 20 mai** prochain. Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, un bon congé de la Fête des Patriotes! Profitez bien de ce long week-end pour revoir parents et amis et faire le plein d'énergie!



### TAXES 2024 - DATE LIMITE DU 2<sup>e</sup> VERSEMENT : 27 MAI



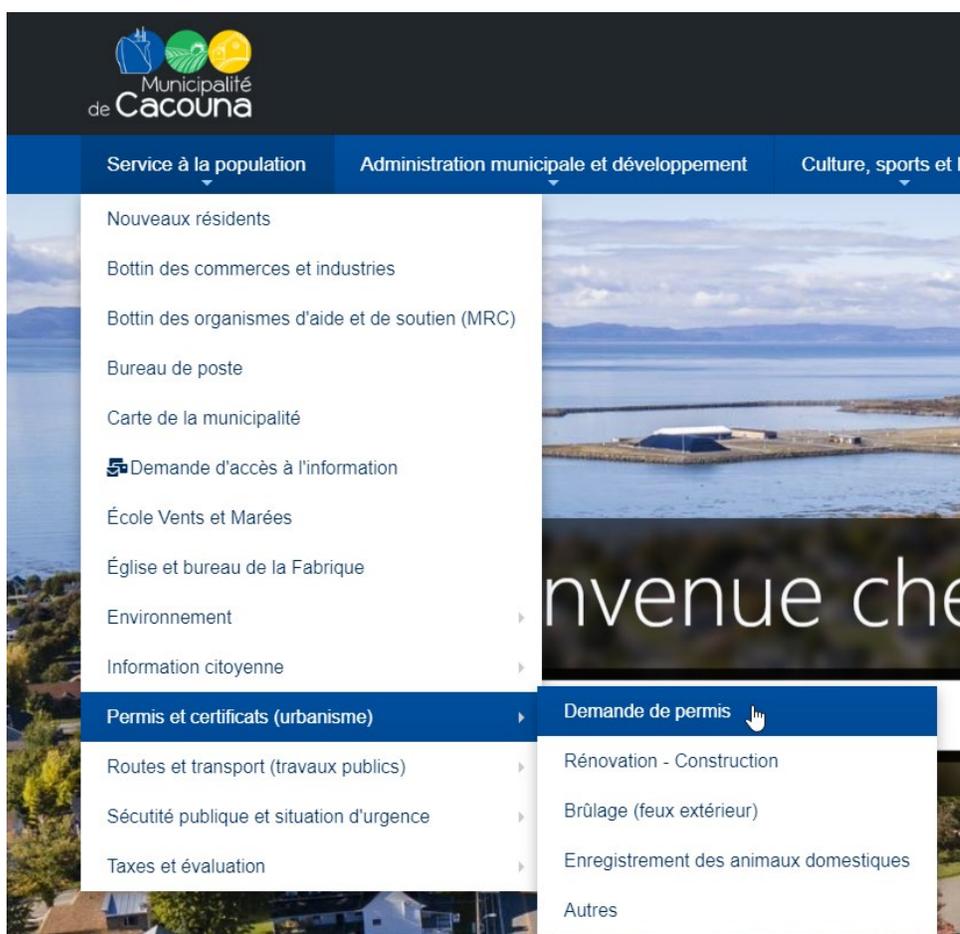
La date limite pour le 2<sup>e</sup> versement des taxes 2024 est le **lundi 27 mai**. Pour vous éviter des frais d'intérêts, assurez-vous de nous faire parvenir votre paiement à temps.

Prendre note que le Bureau Municipal est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 12h30 à 16h30. Le vendredi, le bureau est fermé. À tout moment, vous pouvez déposer votre chèque dans la boîte aux lettres installée près de la porte d'entrée. Cette boîte est verrouillée. Merci à l'avance!



## SUIVI CONCERNANT L'ABSENCE DE NOTRE INSPECTRICE EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT MME CHLOÉ DUMAIS.

Depuis le mois de décembre dernier, nous pouvons compter sur l'aide de deux inspecteurs(trices) de la MRC de Rivière-du-Loup pour palier à l'absence de Mme Chloé Dumas. Mme Stéphanie Cyr-Massé sera présente 2 demi-journées par semaine (horaire à venir sur Facebook) et M. Éric Lemieux sera présent tous les jeudis (Am et Pm) jusqu'au 9 mai. Étant donné la situation et que l'horaire peut changer sans préavis, nous vous suggérons de remplir un formulaire de demande d'information ou de demande de permis que vous trouverez sur notre site Internet (voir exemple ci-bas). Si vous n'êtes pas à l'aise avec Internet, vous pouvez nous contacter au 418-867-1781 et la réceptionniste complétera la demande en ligne avec vous.



En terminant, nous vous rappelons que le délai minimal pour une demande de permis est de 30 jours comme mentionné dans notre réglementation.

Cependant, ce délai peut être plus long selon la complexité du dossier et selon la rapidité à laquelle le citoyen répondra aux diverses demandes d'information. Il n'est pas rare que les inspecteurs doivent relancer plusieurs fois des citoyens par courriel ou par téléphone avant d'obtenir des clarifications concernant une demande de permis ou pour recevoir un document spécifique.

Alors, avec l'arrivée des beaux jours, prévoyez à l'avance votre demande de permis et assurez-vous d'être rejoignable facilement. Merci de votre compréhension.

## NOUVELLE SECTION DANS NOTRE SITE INTERNET POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous êtes un nouveau ou une nouvelle résidente de Cacouna depuis peu et vous recherchez de l'information sur votre nouveau milieu de vie? Notre site Internet possède maintenant une section spécifique qui vous permettra de trouver réponse à vos questions. Le tout se trouve dans la section « **Services à la population** » dans le premier onglet « **Nouveaux résidents** ». Cette section du site est une initiative de la MRC de Rivière-du-Loup.

## RAPPEL DE LA PROCÉDURE POUR LE PAIEMENT DE FACTURES PAR INTERNET

### Païement en ligne Desjardins et Banque Nationale

Vous êtes de plus en plus nombreux à utiliser Internet pour procéder aux paiements de vos diverses factures. C'est une bonne nouvelle car pour nous, le paiement par Internet est plus rapide et économique que le paiement par chèque ou au comptant. Cependant, nous avons remarqué que certains citoyens et citoyennes possédant plusieurs propriétés à Cacouna effectuaient un paiement unique, peu importe le nombre de comptes de taxes reçus. Cette façon de faire complique le travail de la personne responsable à la perception quand vient le temps d'attribuer le bon montant au bon matricule puisque peu d'information apparaît sur le rapport de dépôts de notre institution financière et que nous n'avons pas en main les coupons de remise. Dans ce contexte, des erreurs sont donc plus susceptibles de se produire et d'occasionner des intérêts sur votre prochaine facturation.

Pour ceux et celles qui ont plusieurs matricules et qui utilisent les services de paiement en ligne de Desjardins ou de la Banque Nationale, vous devez créer dans votre dossier bancaire une facture/fournisseur pour chacune des propriétés que vous possédez à Cacouna et ensuite effectuer un paiement par matricule. En résumé, si vous avez reçu 3 comptes de taxes, vous devez procéder à 3 versements différents. Les institutions bancaires peuvent vous aider à ajouter des factures/fournisseurs dans votre dossier advenant le cas où vous éprouviez des difficultés avec la plate-forme en ligne. Merci à l'avance de votre collaboration!

### VIREMENT INTERAC – LE MOT DE PASSE EST LA CLÉ DU SUCCÈS!

Pour ceux et celles qui effectuent leurs transactions bancaires avec une institution autre que Desjardins et Banque Nationale et qui ne possèdent pas de chèques, vous pouvez utiliser le service de **Virement Interac** pour effectuer vos versements de taxes. Pour procéder, vous aurez besoin de notre adresse de courriel : [municipalite@cacouna.ca](mailto:municipalite@cacouna.ca) et d'un mot de passe. Pour éviter les erreurs, nous vous suggérons d'utiliser votre matricule de 10 chiffres sans mettre d'espace entre les chiffres (exemple : le matricule F 7901-02-5610 devient 7901025610 tout simplement). Si c'est la première fois que vous effectuez un Virement Interac avec nous, il est préférable de nous contacter préalablement. Nous pourrions alors vous informer si le tout a fonctionné correctement. Pour tout savoir sur le service de Virement Interac, visitez le site : [interac.ca/fr/](http://interac.ca/fr/)



### RAPPEL - LE CABANON DU FRIGO PARTAGÉ N'EST PAS UN ENTREPÔT DE DÉBARRAS

Un petit rappel pour signaler que le cabanon du frigo partagé situé sur la rue du Couvent ne doit pas servir de dépôt de livres ou autres objets divers à donner. Au courant de l'hiver dernier des gens ont laissé des livres dans ce cabanon qui ont subi, malheureusement, l'assaut des intempéries. Bref, si vous avez des livres usagés à donner ou autres articles domestiques, il y a plusieurs endroits qui peuvent recevoir vos dons (voir liste au bas de l'article).

À noter que la Bibliothèque Émile Nelligan n'accepte plus de dons de livres faute d'espace pour les ranger. Vous pouvez cependant déposer vos dons de livres dans les 2 boîtes de Croques-livres situées derrière le bureau municipal et au Parc Fontaine-Claire. Ces boîtes sont disponibles uniquement de la mi-mai à la fin septembre. Merci de partager l'information.



**Friperie du Nordet**, 143 rue Saint-Jean-Baptiste, L'Isle-Verte, - (418) 898-2812

**Centre d'entraide Louperivois**, 181 rue Témiscouata, Rivière-du-Loup – (418) 551-5599

**Comptoir d'économie de Saint-Modeste**, 344 rue principale, Saint-Modeste – (418) 860-3693

**Ateliers Mon-Choix**, 425 avenue Patry, Saint-Pascal - Tél : (418) 308-1088